

## 11. FONDS PUBLICS : ÉTAT DES LIEUX

Responsable : Etienne LÉVESQUE,  
responsable de la recherche et de la documentation au Conseil québécois du théâtre.



L'année 2008 a été sans contredit marquée par les sombres coupes effectuées dans le secteur des arts et de la culture par le gouvernement fédéral du Parti conservateur. Pas moins de 16 programmes totalisant 60,6 M\$ ont été abolis<sup>1</sup>, privant ainsi les artistes et les travailleurs culturels de tous les horizons artistiques des fonds nécessaires au maintien de leurs activités. De ce montant, près du tiers concernait directement le milieu du théâtre professionnel. Les programmes *Routes commerciales* de Patrimoine canadien et *Promotion des arts* (PromArt) du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) offraient un soutien de première importance pour la circulation des œuvres à l'étranger. Leur abolition en catimini a pris le monde artistique et culturel par surprise. Pour légitimer cette décision, les représentants du gouvernement ont invoqué le prétexte fallacieux que certains artistes bénéficiaires desdites subventions représentaient des figures radicales ou marginales mettant à mal l'image internationale du Canada. Ce discours qui tournait à la censure, traduisait un manque flagrant de considération à l'égard de l'ensemble des artistes canadiens, et reflétait la vision rétrograde de l'art et de la culture qui régnait et règne toujours au sein du gouvernement de Stephen Harper. D'autres acteurs gouvernementaux ont prétexté des frais de gestion de programme trop onéreux en regard des services rendus...

Ce retrait financier du MAECI et de Patrimoine canadien pour le soutien à la tournée internationale a grandement accentué la pression sur les différents conseils des arts pour assurer le relais dans la diffusion des créations théâtrales québécoises. Bien que ces organismes soient nettement plus imperméables à toute idéologie politique que les ministères, et ne cherchent qu'à soutenir en toute indépendance le développement et le rayonnement des arts professionnels, il n'en demeure pas moins que les fonds qui leur sont alloués par les gouvernements demeurent nettement en deçà des ressources nécessaires pour soutenir adéquatement les différentes disciplines artistiques. On se retrouve alors devant une situation de sous-financement chronique du théâtre québécois, laquelle perdure depuis maintenant plusieurs années. Ce sous-financement persistant n'est pas sans conséquence. L'art théâtral, sous toutes ses formes, est toujours inaccessible à plusieurs publics (qui n'ont pas les moyens de le fréquenter) et dans certaines régions du Québec. Par ailleurs, il est toujours aussi difficile de rémunérer à leur juste valeur les artistes et les travailleurs culturels de toutes les générations qui œuvrent sur l'ensemble du territoire.

Dans cette section, nous tenterons de documenter, chiffres à l'appui, le financement du théâtre professionnel au Québec pour l'année 2007-2008 en passant en revue le soutien apporté par le Conseil des Arts du Canada (CAC), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) ainsi que le Conseil des Arts de Montréal (CAM).

### **Le Conseil des Arts du Canada**

Pour son 50<sup>e</sup> anniversaire, le CAC a vu son budget bonifié de 10 M\$ pour atteindre 182 M\$, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2005. Ce montant reste cependant nettement inférieur aux 300 M\$ promis par le gouvernement libéral en 2004. Dans l'édition

---

<sup>1</sup> On peut consulter la liste complète à l'adresse suivante :  
<http://www.ccarts.ca/fr/documents/listofrecentcutsFR20.08.08.pdf>

2005-2006 de *Rappels*, Gilbert David soulignait à juste titre l'écart flagrant qui existe entre le soutien étatique fédéral et provincial envers l'art théâtral<sup>2</sup>. La situation n'a que bien peu évolué depuis. Pour l'année 2007-2008, le CAC a versé 9,4 M\$ à l'ensemble des compagnies théâtrales du Québec. Pour sa part, le CALQ leur a alloué près de 14,3 M\$ au théâtre professionnel, réduisant ainsi l'écart à 4,9 M\$ entre les deux paliers de gouvernement, alors qu'il était de 8 M\$ en 2005-2006. Malgré ce rattrapage du CAC, le financement des compagnies soutenues au fonctionnement, qui représente l'enveloppe principale des subventions accordées aux organismes de théâtre professionnel, accuse une légère baisse de 300 000 \$ comparativement à 2005-2006. Si une stagnation des subventions correspond à un état de sous-financement du théâtre professionnel, il va sans dire qu'une diminution de l'enveloppe globale ne fait qu'accentuer la précarité financière que vivent plusieurs compagnies.

Le portrait des compagnies soutenues au fonctionnement pour l'année 2007-2008 correspond, à plusieurs égards, à celui qui avait été dressé dans la première édition de *Rappels*. Parmi les 132 organismes soutenus par le CAC, 13 d'entre eux se situent dans une classe à part, en touchant des subventions supérieures à 140 000 \$. Le cumulatif des montants reçus par ce groupe des 13 correspond à 33 % de l'enveloppe totale allouée pour le théâtre, soit pas moins de 3,1 M\$. La proportion de l'enveloppe allouée à ces compagnies a cependant connu une baisse significative par rapport à 2004-2005, alors qu'elle était de 47 %. En voici la liste pour l'année 2007-2008, par ordre décroissant :

Théâtre du Nouveau Monde	600 000 \$
Centaur Theatre Company	290 000 \$
Ex Machina	270 000 \$
Compagnie Jean Duceppe	270 000 \$
Le Théâtre du Trident Inc.	269 000 \$
Théâtre d'Aujourd'hui	227 000 \$
Théâtre de Quat'Sous	198 000 \$
UBU, compagnie de création	179 500 \$
Théâtre Denise-Pelletier	176 000 \$
Les Deux Mondes	170 000 \$
Théâtre Espace GO	165 000 \$
Carrousel, cie de théâtre	160 000 \$
Théâtre du Rideau Vert	144 000 \$

Les 121 autres compagnies se sont donc partagé les 6,3 M\$ restants, ce qui équivaut à une subvention moyenne de 52 500 \$ par compagnie. Si ce montant représente une augmentation significative par rapport à 2004-2005, alors que cette même moyenne était de 34 700 \$, ce montant doit toutefois être interprété avec précaution. Bien que l'enveloppe globale du CAC ait augmenté, 83 compagnies se retrouvent néanmoins sous cette moyenne, ce qui illustre la répartition particulièrement inégalitaire des subventions du CAC aux organismes de théâtre québécois.

<sup>2</sup> Gilbert David, « Fonds publics : état des lieux », dans Gilbert David (dir.), *Rappels 05-06, Répertoire analytique et bilan, Saison théâtrale 2005-2006 au Québec*, Québec, Éditions Nota bene, p. 362-363.

### Le Conseil des arts et des lettres du Québec

L'espace alloué dans cette section ne nous permet pas de faire une analyse détaillée pour chacune des différentes enveloppes du CALQ au secteur théâtre. Dès lors, nous accorderons uniquement notre attention aux montants versés au volet production, puisque le CALQ y consacre près 70 % des fonds réservés au théâtre avec un montant total de 15,1 M\$. Parmi les 63 organismes subventionnés au fonctionnement, 19 d'entre eux, pour la majorité des théâtres établis qui possèdent leur propre lieu de diffusion, se voient accorder 63 % de l'enveloppe en raison d'une subvention supérieure à 250 000 \$. En voici la liste pour l'année 2007-2008, par ordre décroissant :

Théâtre du Nouveau Monde	1 300 000 \$
Théâtre du Trident	770 000 \$
Théâtre Denise-Pelletier	756 150 \$
Compagnie Jean-Duceppe	718 875 \$
Théâtre du Rideau Vert	580 000 \$
Théâtre d'Aujourd'hui	552 500 \$
Centaur Theatre Company	464 100 \$
Théâtre de Quat'Sous	397 800 \$
Ex Machina	396 500 \$
Théâtre de la Bordée	388 525 \$
Théâtre Espace GO	372 600 \$
Les Deux Mondes	359 125 \$
Théâtre de la Manufacture	337 025 \$
UBU, compagnie de création	309 400 \$
Théâtre Les Gens d'en bas	303 875 \$
Le Carrousel, cie de théâtre	276 250 \$
Groupe de La Veillée	275 000 \$
Théâtre Parminou	268 515 \$
Théâtre de la Dame de Coeur	265 200 \$

Les 44 autres organismes subventionnés au fonctionnement se sont vu attribuer une subvention moyenne de 118 581 \$, ce qui indique une légère baisse par rapport à l'année précédente. Du côté des projets de production, 33 ont été financés pour un total de 744 500 \$, un montant qui a légèrement augmenté au cours des dernières années.

L'analyse des subventions et bourses accordées aux organismes et artistes professionnels en 2007-2008 doit être effectuée avec prudence. Les états financiers du CALQ indiquent que 83,5 M\$ ont été accordés en aide financière à sept disciplines artistiques, alors que cette aide était de 66,7 M\$ en 2005-2006. Il serait toutefois erroné d'en déduire une augmentation fulgurante de près 20 M\$ des programmes réguliers, car les états financiers du CALQ incluent les subventions versées dans le cadre du programme Placements Culture lesquelles totalisent 8,7 M\$ pour l'année actuelle. Les montants versés par ce programme, qui vise à encourager les investissements du secteur privé pour soutenir le développement des arts professionnels, doivent donc être retranchés de l'aide financière totale du CALQ pour obtenir un portrait plus nuancé du soutien du gouvernement du Québec à la pratique artistique professionnelle. Une fois cette petite opération effectuée, on obtient un total de 74,7 M\$. Dès lors, on constate que le budget actuel du CALQ est

toujours inférieur aux 80 M\$ qui avaient été revendiqués par la communauté artistique lors de la création de cette société d'État en 1994 !

### **Un bilan mitigé pour Placements Culture**

Depuis la création de Placements Culture en 2005, le financement privé demeure encore bien marginal pour les organismes de théâtre. En effet, le secteur du théâtre n'a récolté que 17 % des subventions accordées dans le cadre de programme, soit 36 sur 212. Si les instances gouvernementales n'hésitent pas à interpréter ces résultats comme un véritable succès, il n'en demeure pas moins que Placements Culture a été la cible de nombreuses critiques au sein des milieux culturels et artistiques.

Tout d'abord, il appert que les revenus générés par Placements Culture ne profitent seulement qu'à une minorité de compagnies théâtrales québécoises. Qui plus est, celles qui en bénéficient affirment n'être toujours pas en mesure de répondre à leurs besoins financiers immédiats. Pour l'immense majorité d'entre eux, la collecte de fonds, qui représente la pierre angulaire du fonctionnement du programme, constitue un obstacle de taille. Comme le souligne le Conseil québécois du théâtre (CQT), « la levée de fonds réclame des ressources humaines spécialisées et possédant un vaste réseau. Les petites et moyennes organisations ne disposent pas de telles ressources sur une base permanente et devraient ponctuellement engager à petits contrats des gens spécialisés pour de tels contrats et les fonds pour les engager sont le plus souvent inexistant<sup>3</sup>. » Par exemple, la majorité des compagnies membres de Théâtres associés inc. (TAI), qui regroupent les principaux théâtres « à saisons » du Québec et que l'on aurait pu penser comme les premiers destinataires d'un tel programme, soulignait l'impossibilité pour elles de dégager la marge de manœuvre nécessaire pour placer des fonds pendant plusieurs années<sup>4</sup>. Bref, ces compagnies, comme la très grande majorité des compagnies théâtrales québécoises, ne sont pas assez riches pour épargner. Plusieurs s'interrogent sur la faisabilité de Placements Culture dans la société québécoise, où le mécénat demeure davantage l'exception que la règle. À cet égard, il faudrait plus que doubler les sommes consacrées par le privé en culture pour seulement égaler la moyenne canadienne. La vocation artistique des compagnies et le public auquel elles s'adressent laissent apparaître également des contraintes significatives en ce qui a trait à la collecte de fonds. Cette collecte est plus facile pour les compagnies dont les productions sont plus populaires et qui s'adressent majoritairement à un public adulte. Dès lors, les compagnies en théâtre jeunes publics ou en théâtre expérimental se retrouvent désavantagées.

Enfin, l'existence de ce programme fait craindre un désengagement progressif de l'État en matière de financement des arts et de la culture. Plusieurs s'inquiètent que la part du budget du CALQ allouée pour les subventions et bourses n'ait augmenté que de 15,3 M\$ depuis l'élection du gouvernement Charest en 2003. Il importe donc de se pencher sur l'intérêt et la pertinence d'un tel programme dans un contexte général de sous-financement public des arts, alors même que le milieu théâtral réclame depuis plusieurs années l'augmentation du budget dévolu aux programmes réguliers du CALQ.

---

<sup>3</sup> Conseil québécois du théâtre, *Résultats des consultations et réflexions concernant le projet Placements culture*. Montréal, juin 2005, Montréal, p. 4.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 6.

### L'aide municipale aux organismes de théâtre montréalais<sup>5</sup>

L'année 2007 aura été marquée par le Rendez-vous novembre 2007 dans le cadre de Montréal, métropole culturelle. Les quelque 1300 participants provenant des milieux artistiques, de la culture et des affaires ont établi un plan d'action afin de consolider la place de Montréal comme grande métropole culturelle au Québec. En dépit de l'adoption d'un plan d'action élaboré qui aligne davantage de bonnes intentions que des mesures concrètes, les retombées pécuniaires pour le milieu du théâtre se font encore attendre. Bien qu'on y formule, par exemple, l'objectif de mettre en valeur la qualité et la diversité de la formation artistique professionnelle à Montréal, le budget du CAM stagne depuis maintenant trois ans. En 2008, l'enveloppe d'aide financière du CAM aux organismes artistiques professionnels était de 9,1 M\$ dont 2,5 M\$ ont été alloués au secteur théâtre. Parmi les 61 bénéficiaires de cette aide municipale, neuf d'entre eux ont touché une subvention égale ou supérieure à 80 000 \$. En ordre décroissant, il s'agit de :

Théâtre du Nouveau Monde	145 000 \$
Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse	125 000 \$
Fondation Centaur	110 000 \$
Compagnie Jean-Duceppe	103 500 \$
Théâtre Denise-Pelletier	97 000 \$
Centre du théâtre d'Aujourd'hui	95 000 \$
Théâtre de Quat'Sous	87 000 \$
Théâtre Espace GO	84 000 \$
Théâtre de la Manufacture	80 000 \$

C'est donc 36 % des fonds alloués au théâtre qui ont été réservés à ces 9 organismes établis, pour un total de 926 500 \$. Dès lors, les 52 autres récipiendaires ont reçu en moyenne 31 518 \$. À la lecture du plan d'action 2007-2017, on constate que la Ville de Montréal mise sur une plus grande participation du milieu des affaires pour pallier son financement plutôt déficient des arts professionnels<sup>6</sup>. Qu'on se le tienne pour dit, les partenariats public-privé font leur entrée en grande pompe dans le secteur culturel.

Le renouvellement de l'Entente sur le développement culturel de Montréal entre la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour la période 2008-2011 a aussi été convenu lors du Rendez-vous de novembre 2007. Cela signifie que 140 M\$ seront investis au cours des trois prochaines années. Toutefois, les artistes sont quelque peu laissés pour compte dans la mesure où les grosses enveloppes seront affectées à la mise en valeur du patrimoine, avec des investissements de 81,7 M\$, et à la rénovation des infrastructures culturelles, pour un total de 60,9 M\$. Une telle répartition ne laisse qu'un montant de 8,7 M\$ pour l'accès à la culture, sans trop savoir comment celui-ci sera réparti ni qui en seront les bénéficiaires

<sup>5</sup> Il ne nous a pas été possible d'obtenir des données fiables et récentes sur le financement des organismes de théâtre par la Ville de Québec.

<sup>6</sup> Ville de Montréal, *Plan d'action 2007-2017*. Montréal, 2007, 15 p.

## **Les statistiques de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ)**

La consultation de la liste des subventions attribuées par le CALQ demeure insuffisante pour obtenir une vue d'ensemble nuancée du paysage financier du théâtre professionnel québécois. Dès lors, les tableaux de l'OCCQ portant sur les statistiques principales des organismes de production en théâtre et arts du cirque, soutenus par le CALQ en 2007-2008, deviennent particulièrement éclairants. Parmi les 65 organismes subventionnés, 16 d'entre eux génèrent des revenus supérieurs ou égaux à 1 M\$. Avec un budget situé entre 500 000 \$ et 999 999 \$, 18 organismes appartiennent à cette catégorie, 17 comptent un chiffre d'affaires d'au moins 250 000 \$, mais inférieur à 499 999 \$, et, enfin, 14 composent avec des revenus inférieurs au quart de million de dollars. Les 16 théâtres établis génèrent collectivement plus de 30 M\$ en revenus d'exploitation, un montant cinq fois supérieur à l'ensemble des revenus d'exploitation des 49 autres organismes. C'est dire à quel point ces producteurs appartiennent à une classe à part. Leurs revenus d'exploitation continuent de représenter bon an mal an environ un peu plus de la moitié de leurs revenus totaux, alors que le financement public compte pour 27 % avec 14,6 M\$, une proportion assez constante au fil des années. La part de financement du secteur privé qu'ils reçoivent dépasse légèrement 11 % avec 6,4 M\$, une légère hausse depuis deux ans. Pour leur part, les 35 organismes de taille intermédiaire<sup>7</sup> génèrent collectivement 19,2 M\$, dont 5,65 M\$ en revenus d'exploitation. Ils reçoivent 61 % de leurs revenus en aide publique, soit 11,8 M\$, et 1,78 M\$ en aide privée, ce qui équivaut à un peu moins de 10 %. Enfin, les organismes de petite taille sont les plus dépendants de l'aide publique, car celle-ci représente près des trois quarts de leurs revenus totaux, alors que l'aide du secteur privé atteint à peine 7 %.

Concernant leur gestion budgétaire, les organismes établis ou intermédiaires ont un budget pratiquement similaire. En effet, ils affectent environ 60 % de leurs dépenses aux frais de production reliés à l'activité principale, environ le quart en frais d'administration (27 % pour les premiers et 24 % pour les seconds) ainsi que 11 % et 18 % respectivement pour la mise en marché. Malgré leur répartition similaire des dépenses, leur gestion des activités diffère à plusieurs égards. Les organismes de catégories intermédiaires totalisent 244 productions pour un total de 2 863 représentations lesquelles ont attiré près de 558 797 spectateurs dont 82 % provenaient du Québec. Les organismes établis ont réalisé 131 productions qui ont totalisé près de 3 300 représentations, vues par 1 176 759 spectateurs, dont 76 % qui résident au Québec.

## **Conclusion**

À la lecture de ces données et statistiques sur le financement des différents paliers de gouvernements aux organismes de théâtre professionnel, il en ressort surtout une très grande fluctuation dans l'attribution des subventions de même qu'une faible évolution des enveloppes reliées à la production théâtrale. Cette situation est également le propre des autres programmes des conseils des arts que nous n'avons pu analyser, faute d'espace. À tous les niveaux de gouvernement, les fonds alloués aux conseils des arts n'ont que très peu augmenté au cours des dernières années. Lorsqu'il y a eu de timides augmentations, celles-ci n'ont pas suffi pas à combler l'inflation annuelle. Il n'est donc pas exagéré d'affirmer que le financement de l'art théâtral québécois recule d'année en année, en valeur constante.

Malgré ce contexte économique difficile, la pratique théâtrale québécoise continue de connaître une évolution florissante à plusieurs égards. Le nombre de représentations des productions théâtrales continue de croître année après année, atteignant maintenant un total de 6

---

<sup>7</sup> Ceux dont les budgets varient entre 250 000 \$ et 499 999 \$ ou entre 500 000 et 999 999 \$.

123 représentations en 2008<sup>8</sup>. Les récentes statistiques tirées de l'OCCQ démontrent que le théâtre est la discipline qui récolte le plus grand nombre d'entrées avec un taux de fréquentation de 22,2 %, ce qui place le théâtre derrière les variétés (28,5 %), mais devant la chanson anglophone (17,8 %), la musique (13,6 %), la chanson francophone (12,5 %) et la danse (4 %) <sup>9</sup>.

Bien que plusieurs s'indignent du sous-financement des conseils des arts, il n'en demeure pas moins qu'ils représentent toujours, et de loin, les organismes les plus aptes pour encadrer et distribuer l'aide gouvernementale qui permet d'assurer la bonne santé financière et le développement des arts professionnels au Québec. L'évaluation par les pairs constitue encore le meilleur moyen pour assurer un maximum d'indépendance et d'objectivité dans l'attribution des subventions. Nous l'avons vu à l'été 2008, le financement public peut donner lieu à des coupes drastiques et dévastatrices pour les arts et la culture lorsque les fonds doivent suivre une directive ministérielle teintée d'une idéologie politique particulière. C'est pourquoi de nombreuses voix se font régulièrement entendre au sein du milieu théâtral pour réclamer une augmentation récurrente du financement des programmes réguliers du CALQ, du CAC et du CAM, car un financement adéquat de ces programmes est un outil indispensable pour garantir une pratique théâtrale québécoise professionnelle riche, tournée vers l'excellence et l'innovation artistique.

---

<sup>8</sup> Observatoire de la culture et des communications du Québec, *La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2008*. Disponible [en ligne] : [http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat\\_obs/pdf/Stat\\_BrefNo53.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/Stat_BrefNo53.pdf) (page consultée le 24 novembre 2009), p. 4.

<sup>9</sup> *Idem*.